

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.613

**Parc d'activités
Euratlantique -
Communes de Saint-
Yrieix et Fléac :
cession du lot n°12 à
la société
OXYPHARM**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.613**

ZONES D'ACTIVITES

Rapporteur : Monsieur BONICHON

**PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC - COMMUNES DE SAINT-YRIEIX ET FLEAC : CESSION
DU LOT N°12 A LA SOCIETE OXYPHARM**

La société OXYPHARM appartient à un groupe de répartition pharmaceutique, le groupe ASTERA (précédemment CERP Rouen), premier groupe coopératif européen de pharmaciens. Le siège social est à Rouen.

OXYPHARM est spécialisé dans la fourniture d'équipements liés au maintien à domicile, tels que lits médicaux, matériel respiratoire, perfusion/nutrition/diabète et aide au handicap auprès d'une clientèle professionnelle (pharmacies, les 36 agences de proximité du groupe, puis les EHPAD - Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et groupements d'achats).

OXYPHARM a réalisé un chiffre d'affaires de 109 millions d'euros en 2016 et emploie 550 personnes.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, OXYPHARM a revu son schéma logistique, ce qui l'a conduit à créer en décembre 2016 son premier, et à ce jour unique, site logistique en France en s'implantant dans un premier bâtiment de 5 000 m² sur le parc d'activités EURATLANTIC, précédemment exploité par Geodis-Bernis. Il s'agit donc d'une implantation exogène.

Ce site emploie actuellement 5 salariés.

OXYPHARM souhaite pérenniser et développer son activité logistique, à partir de sa base du parc d'activités EURATLANTIC.

Le projet repose sur l'acquisition d'un foncier afin d'y construire un bâtiment supplémentaire, pour occuper 12 000 m² bâtis (7 000 m² de constructions nouvelles, s'ajoutant aux 5000 m² déjà occupés). Le projet prévoit la création de 15 emplois supplémentaires.

OXYPHARM souhaite acquérir une parcelle mitoyenne de celle actuellement occupée sur le parc d'activités EURATLANTIC.

Après instruction du dossier, GrandAngoulême a proposé à la société, qui a accepté, l'acquisition du lot n°12 du parc d'activités Euratlantic, sur les communes de Saint-Yrieix et Fléac, d'une surface de 11 979 m², au prix de 179 685 € HT, soit 15 € HT le m², soit une TVA de 179 685 € HT x 20% = 35 937 €.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 9 novembre 2017,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité économie emploi du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la cession à la société OXYPHARM, ou à toute société portant le projet pour son compte, des parcelles AH 329, AB 401, 399 et 397, situées sur les communes de Saint-Yrieix et Fléac (lot n°12 du parc d'activités Euratlantic), d'une superficie totale de 11 979 m², au prix de 179 685 € augmenté de la TVA pour 35 937 € soit un total de 215 622 € TTC, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les actes à intervenir relatifs à cette cession.

D'INSCRIRE la recette au budget annexe Développement Economique - article 7015.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 19 décembre 2017



Communes de
FLEAC / SAINT-
YRIEIX SUR
CHARENTE

VENTE D'UN TERRAIN

Présenté par
Mr Le Président

JF.DAURE

Proposé par
Le DGA2E

X.HURTEAU

Etabli par
Le technicien

Arnaud LORANT

DOSSIER TECHNIQUE

Affaire GA / OXYPHARM

Date : Novembre 2017

ETAT PARCELLAIRE

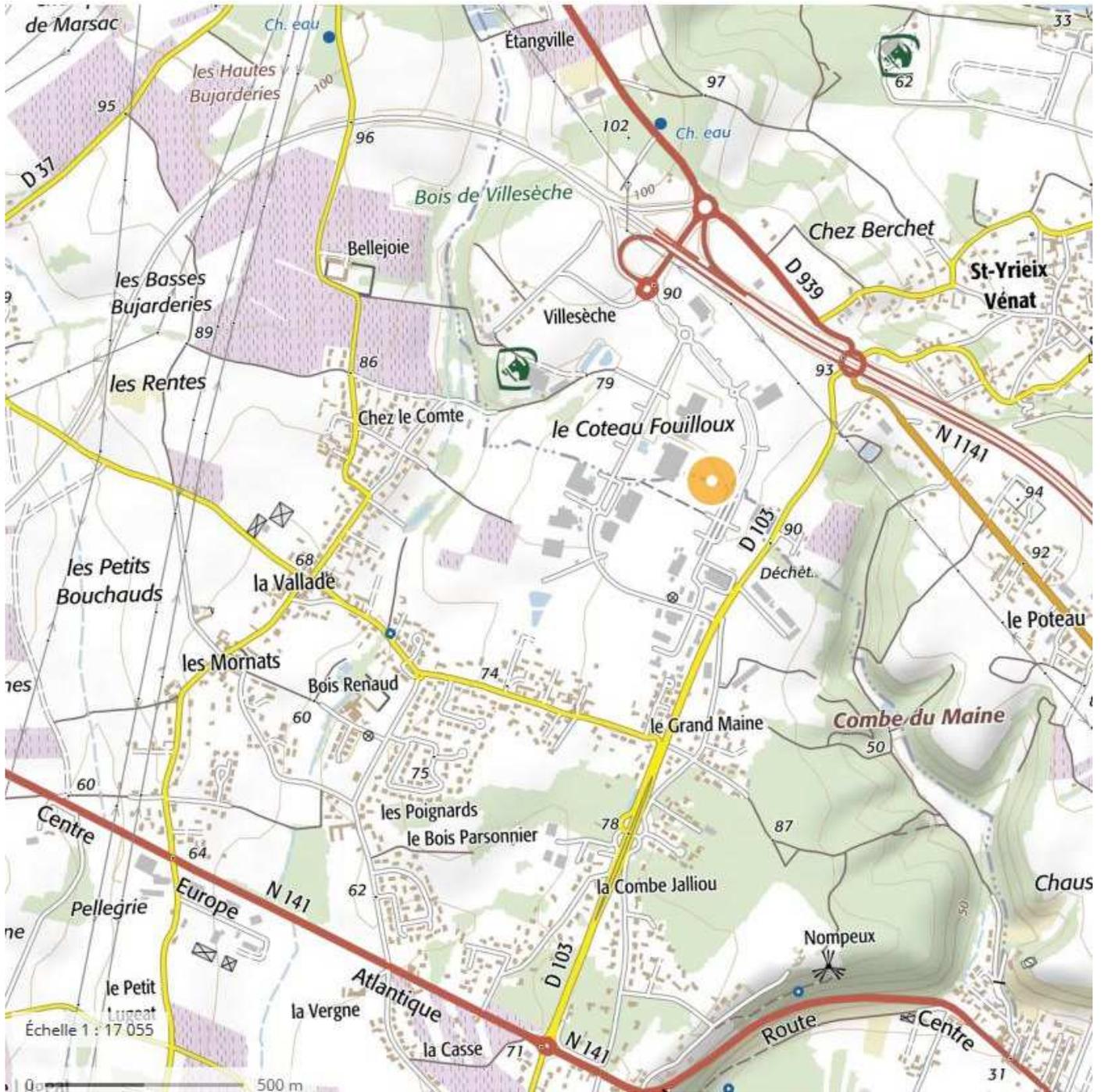
SITUATION ANCIENNE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME 25 Boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME	AH	329	69 a 94 ca
	AB	401	29 a 89 ca
	AB	399	13 a 81 ca
	AB	397	6a 15 ca

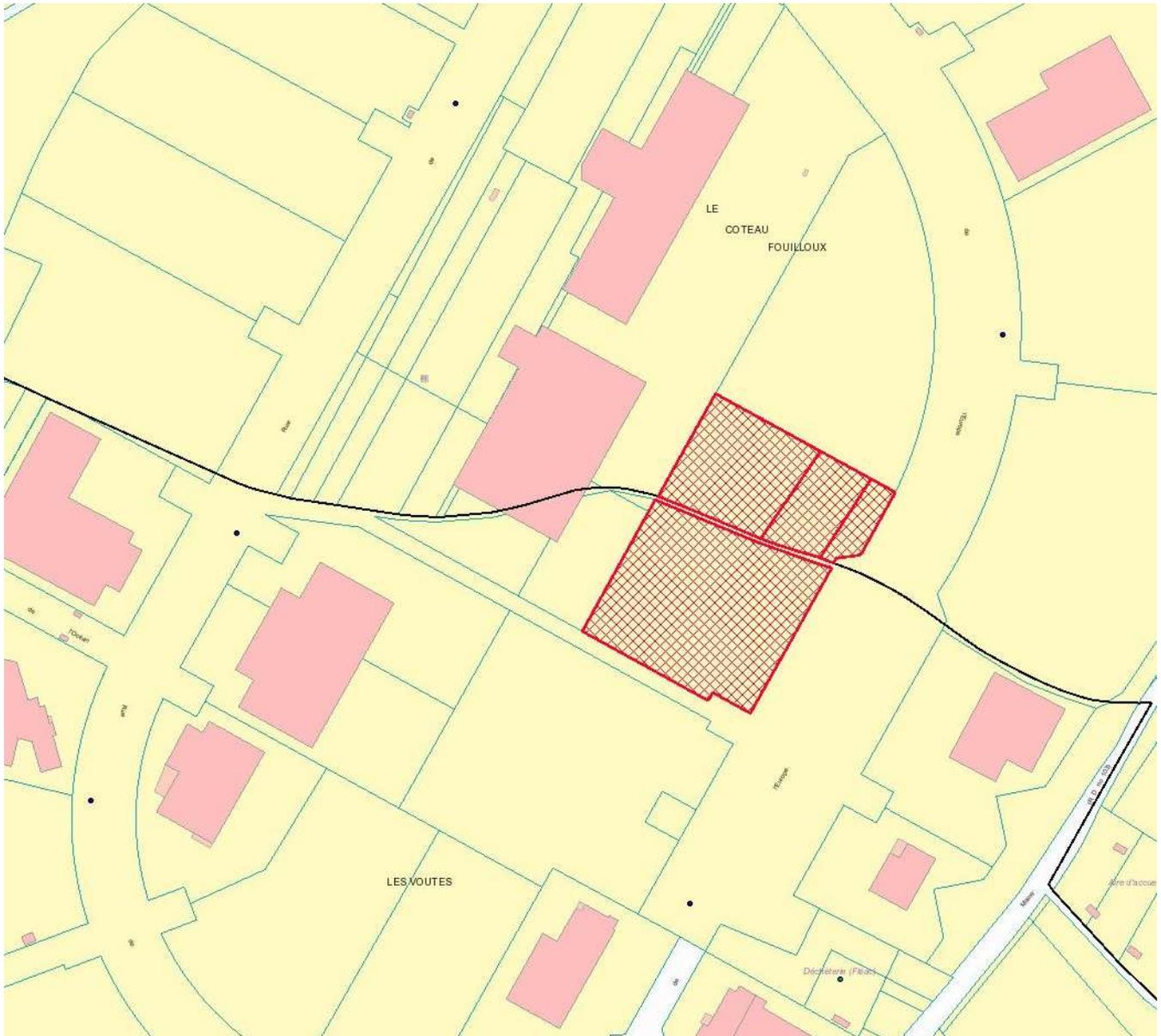
SITUATION NOUVELLE

NOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES	SECTION	N°	CONTENANCE
OXYPHARM ASTERA 41 rue des Augustins 76000 ROUEN	AH	329	69 a 94 ca
	AB	401	29 a 89 ca
	AB	399	13 a 81 ca
	AB	397	6a 15 ca

PLAN DE SITUATION



PLAN PARCELLAIRE



Commune de Fléac Section AH N°329

Commune de St-Yrieix Section AB N°401
AB N°399
AB N°397

